

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS—L'IMPOSITION D'UNE SURTAXE SUR LES IMPORTATIONS

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, j'adresse ma question à la ministre du Commerce extérieur. Les États-Unis nous ont de nouveau porté un sérieux coup. Une fois de plus le gouvernement canadien est intervenu trop timidement et trop tard. Une fois de plus, le gouvernement des États-Unis rejette totalement toute demande de consultation véritable.

Étant donné qu'un porte-parole de la Maison blanche a déjà déclaré que le président n'opposerait pas son veto, quelles mesures le gouvernement du Canada compte-t-il prendre pour renverser la décision manifestement illégale que le Congrès et le président des États-Unis ont prise en imposant une surtaxe sur toutes les importations? Va-t-il recourir à tous les moyens à notre disposition dans le cadre du système commercial international?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député devrait savoir que notre gouvernement s'oppose à cette mesure depuis le mois de septembre. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré, au cours du week-end, que nous jugeons cette mesure inacceptable. Nous avons, aujourd'hui, exprimé notre opposition à la Maison blanche en envoyant à Clayton Yeutter, le représentant au Commerce des États-Unis, une lettre exhortant le gouvernement américain à s'opposer à l'adoption de cette loi.

LA RÉPONSE DU CANADA

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, la ministre sait-elle que, lorsque la question a été soulevée il y a quinze jours, le gouvernement a déclaré qu'il ne demanderait pas au président Reagan d'y opposer son veto? Deuxièmement, la Maison blanche a déjà rejeté l'idée d'exercer son veto. Quelles mesures le gouvernement va-t-il prendre pour s'opposer à ce que la Maison blanche reconnaît être un acte quelque peu illégal? Allons-nous aller devant le GATT et serons-nous prêts à recourir à tous les moyens à notre disposition pour faire renverser cette décision?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député a raison de dire que cette mesure est contraire aux obligations que les États-Unis ont contractées par le GATT de même qu'aux engagements qu'ils ont pris publiquement à Punta del Este et ailleurs. Comme il l'a dit, nous avons seulement eu la réponse d'un porte-parole de la Maison blanche, mais si cette mesure va de l'avant, notre gouvernement fera le nécessaire.

M. Axworthy: Monsieur le Président, nous savons malheureusement en quoi cela consiste. En général, il se contente de ne rien faire.

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR L'AUTOMOBILE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, aux termes de l'article II de l'Accord canado-

américain sur l'automobile, il est très clair que les signataires ne peuvent pas imposer de surtaxes ou de droits supplémentaires. Comme cela va directement à l'encontre du pacte de l'automobile, allons-nous tenter une action en justice pour amener les États-Unis à respecter cet accord et allons-nous faire connaître nos intentions aujourd'hui même afin que le président des États-Unis sache à quoi il s'expose avant de signer ce projet de loi?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député a très bien cerné nos préoccupations devant cette initiative des États-Unis. Comme il l'a souligné, il s'agit d'une importante mesure protectionniste. Elle va à l'encontre des obligations des États-Unis et comme je l'ai dit, nous ferons le nécessaire. Nous avons déjà manifesté notre opposition dans la lettre que nous avons adressée à la Maison blanche.

LES EXPORTATIONS DE PAPIER JOURNAL À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, le monde a bien changé. Il y a quelques mois, lorsqu'il était question des bardeaux de cèdre, le premier ministre a qualifié le président américain de bizarre. Maintenant nous adressons des lettres à la Maison Blanche.

● (1420)

Vendredi dernier j'ai signalé à la ministre du Commerce extérieur que le régime canadien des droits de coupe applicable au bois de résineux s'applique aussi à la matière première destinée au papier journal. Qu'est-ce qui assure à la ministre que l'industrie américaine du papier journal ne va pas invoquer le même régime des droits de coupe pour demander et obtenir du département américain du Commerce un droit compensateur de 15 p. 100 contre l'industrie canadienne du papier journal, industrie qui exporte pour 4,4 milliards de dollars aux États-Unis et qui perdrait 700 millions si elle était frappée d'un pareil droit?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'ai dit à maintes reprises à la Chambre que les assurances que nous voulons obtenir pour mettre fin à ce genre de mesure nous seront données par un traité commercial bilatéral entre le Canada et les États-Unis.

LE PROJET DE LOI RELATIF AUX PRODUITS PHARMACEUTIQUES NON BREVETÉS

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, s'il y a intérêt à avoir un accord commercial bilatéral, comment se fait-il alors que les dossiers du bois de résineux, du papier journal, de la potasse et du poisson soient soustraits aux négociations? Il faut savoir ce que l'on veut. La ministre est-elle prête à s'engager aujourd'hui à la Chambre des communes à ce que le gouvernement ne donne pas suite au projet de loi relatif aux produits pharmaceutiques non brevetés qui, de son propre avis, va coûter aux consommateurs canadiens au moins 100 millions de dollars de plus, tant que ces causes d'irritation n'auront pas été réglées...